



STAGE DE DETECTION PARA DRESSAGE

Parc Equestre Fédéral
41600 Lamotte Beuvron







Samedi 20 et dimanche 21 octobre 2018

L'objectif de ce stage est d'évaluer les couples cavaliers/chevaux susceptibles d'accéder aux épreuves de Para Dressage de niveau national et international.

Le stage débutera le samedi à 9h et se terminera le dimanche à 17h




Les arrivées sont possibles dès le vendredi après-midi.

Il s'organisera autour des axes suivants :

-  Présentation de la FFE, de l'organisation du para dressage et du staff fédéral,
-  Classification nationale des cavaliers par Florence ARRAITZ, classificatrice,
-  Evaluation à cheval des couples cavaliers/chevaux par Philippe CELERIER, entraîneur/sélectionneur national,
-  Entretien individualisé avec chaque cavalier.

Les horaires détaillés seront précisés ultérieurement en fonction des inscriptions.

Conditions de participation

-  Etre titulaire de la licence FFE en cours de validité,
-  Avoir renseigné et renvoyé lors de l'inscription le formulaire de classification afin de déterminer si le cavalier est éligible à la classification pour la discipline du Para Dressage,
-  Disposer d'un cheval à présenter pour le stage, titulaire d'un document d'identification et à jours des vaccinations réglementaires.

Conditions de prise en charge

Les frais d'hébergement et de repas pour les cavaliers et frais de boxes pour les chevaux sont pris en charge par la FFE.

Les frais d'hébergement et de repas d'un accompagnateur sont également pris en charge par la FFE pour les cavaliers en fauteuil ou déficient visuel. Une demande préalable doit être faite.

Les frais de déplacements sont à la charge des cavaliers / accompagnateurs.

Les candidatures doivent parvenir à la FFE au plus tard le **lundi 15 octobre** par email au secrétariat du Para Dressage à l'adresse suivante : cindy.bonneville@ffe.com